

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	2088	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	173207
Nom & Prénom :		ZENASNI Mohamed	
Date de naissance :		09/02/1944	
Adresse :		193 Bd Chouaibi CASA	
Tél. :		05 22 25 00 98 Total des frais engagés :	
Dhs			

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/06/2012

Nom et prénom du malade : ZENASNI Mohamed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Alfection neurologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/06/22	C2	6 statut	0	Dr. ABD AL HOUSSAIN
				Dr. ABD AL HOUSSAIN

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE HIBA</b> <b>Dr. Ahmed GHAFRY</b> Hay Raha, Rue Banafsaje 51 Bis - Beauséjour - Casablanca Tél: 0522 94 99 34 / 0522 39 34 31 Fax: 0522 94 99 34	02/06/22	2519,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**Cabinet  
de Neurologie**

Dr Adil ARAQI-HOUSSAINI

Neurologue

Electro-encéphalogramme (EEG)

Vidéo EEG

Electro-Neuro-Myogramme (EMG)

الطباطق الثاني فرق البنك العقاري والسياحي - المعاري - زاوية براهيم الروانى والحسينى - الدار البيضاء

Résidence Infifah - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2<sup>eme</sup> étage- Maarif- Casablanca

Tel/Fax : 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - Whatsapp : 06 23 819 721

Email : adilaraqi@hotmail.com Site web : www.neurologue.ma



casablanca le : 02/06/2022

**ZENASNI MOHAMMED**

126,05 X 05

• Esciplex 10 mg

1 Comprimé, matin, soir, pendant 3 mois

506,00 X 04

• Dopezil ranbaxy 10

1 Comprimé, matin, pendant 3 mois

58,15 X 05

Hydroco

005

1 ampoule à boire chaque 3 jours  
(2 bouteilles)

~~Top force 15~~

15 j/m

2519,05



**عيادة أمراض  
الدماغ والأعصاب**

د. عادل العراقي الحسيني

اهلاً بكم في عيادة أمراض الدماغ والأعصاب

الخطيب الشهري بالدماء (الشيشة)

الخطيب الشهري باللصاين والأعصاب

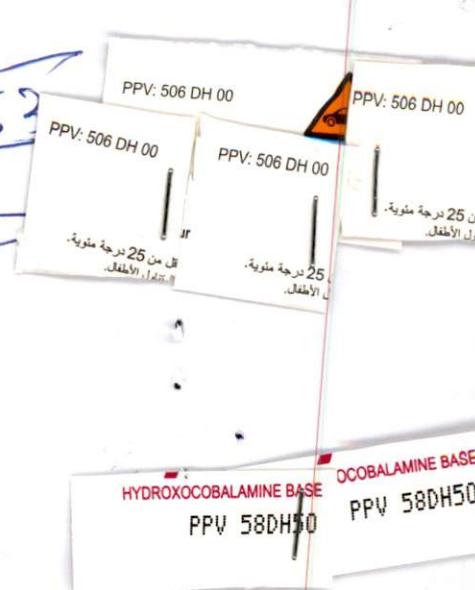
اقامة الإنفاس - زاوية براهيم الروانى

Résidence Infifah - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2<sup>eme</sup> étage- Maarif- Casablanca

Tel/Fax : 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - Whatsapp : 06 23 819 721

Email : adilaraqi@hotmail.com Site web : www.neurologue.ma

LOT	220880
EXP	04 2024
PPV	126.00



LOT	220880
EXP	04 2024
PPV	126.00

**PHARMACIE HIBA**  
Dr. Ahmed GHAFRY  
51 Bis - Hay Raha, Rue Banafaaja  
Tél: 0522 94 99 34 / 0522 39 34 37  
Fax: 0522 94 99 34

LOT	212186
EXP	09 2023
PPV	126.00

LOT	220880
EXP	04 2024
PPV	126.00

LOT	220880
EXP	04 2024
PPV	126.00